

ANNEXE 5-3E



Fiche économie

Conseil régional de Bretagne

Communauté de communes du Haut Pays Bigouden

Edité le 27 oct. 2022



Démographie et répartition administrative

En 2019, l'EPCI compte **18 334 habitant · e · s¹**, au sein de 10 communes (cf. tableau ci-dessous). Le revenu médian des habitant · e · s est de **21 270 euros par an²** (*21 750 euros par an en Bretagne, en 2018*).

Parmi les résident · e · s de 15 ans et plus, 55.2 % sont des actives ou actifs (*54.1 % en Bretagne*). La répartition par catégorie socio-professionnelle est présentée dans le graphique ci-dessous.

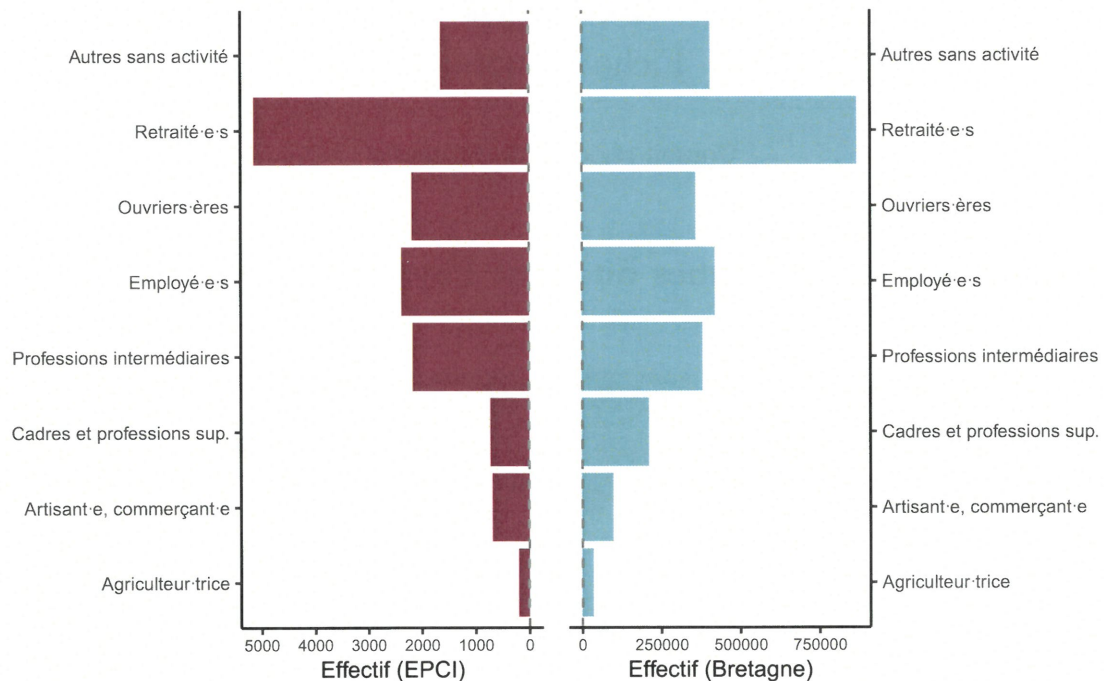


Figure 1: Répartition des habitant · e · s de 15 ans ou plus, par catégorie socio-professionnelle

Dans l'EPCI, 1.3 % des personnes de 15 ans ou plus sont *agriculteurs · trices* (194 personnes), 4.5 % sont *artisan · e · s ou commerçant · e · s* (683 personnes), 4.8 % sont *cadres ou exercent une profession supérieure* (722 personnes), 14.4 % exercent une *profession intermédiaire* (2 169 personnes), 15.7 % sont *employé · e · s* (2 375 personnes) et 14.5 % sont *ouvriers · ères* (2 181 personnes). Les *retraité · e · s* et *inactifs · ves* représentent respectivement 34 % et 10.8 % des 15 ans et plus (5 130 et 1 637 personnes).

Table 1: Nombre de communes selon la taille

| Catégorie | Nombre de communes |
|-----------------------|--------------------|
| Plus de 5 000 hab. | 1 |
| De 2 000 à 5 000 hab. | 2 |
| Moins de 2 000 hab. | 7 |

¹Population en 2019 (Insee, recensement de population)

²Revenu médian par unité de consommation en 2018 (Insee - FiLoSoFi). La médiane de revenu sépare la population en deux parts égales : la moitié des résident · e · s ayant des revenus inférieurs et l'autre moitié des revenus supérieurs.

Emploi total du territoire

Sur le territoire de l'EPCI, d'après l'enquête "emploi au lieu de travail" (recensement de population), le nombre total d'emplois est de **4 182**, dont **76.1 %** d'emplois salariés³. A titre de comparaison, en Bretagne, les emplois salariés représentent 87.6 % des emplois.

Chômage et demandeur · euse · s d'emploi

L'EPCI de *Communauté de communes du Haut Pays Bigouden* compte au total **1 267 demandeurs d'emploi** (catégories A, B et C⁴) en juin 2022 (dernière données disponible⁵). Parmi l'ensemble des résident · e · s de l'EPCI, 8 323 sont des actives et actifs⁶. Durant les 6 derniers mois (entre décembre 2021 et juin 2022), le nombre de chômeurs dans l'EPCI est passé de 1 360 à 1 267, soit une évolution de -6.8 % (contre -7.2 % en Bretagne).

Répartition des emplois par secteur d'activité

Le graphique ci-dessous présente la répartition des emplois totaux (salariés et non salariés) par secteur d'activité, au niveau de l'EPCI et de la Bretagne⁷. *Note : Dans "Adm. Publiques" sont inclus les secteurs marchands des champs de l'action sociale, la santé ou l'enseignement par exemple. Cela explique l'existence d'emplois non salariés pour ce secteur.*

³Données issues de l'analyse des emplois au lieu de travail (INSEE - Analyse complémentaire des données de recensement de population 2019)

⁴**Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; **Catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ; **Catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

⁵Données DREETS publiées par trimestre (*Les données datées du 1er avril couvrent à la période janvier-mars de la même année*)

⁶Population en 2019 (Insee, recensement de population)

⁷Secteur d'activité considéré en 5 catégories, dont les libellés exactes sont : (*Adm. Publiques*) Administration publique, enseignement, santé et action sociale, (*Agriculture*) Agriculture, sylviculture & pêche, (*Construction*) Construction, (*Industrie*) Industrie et artisanat de production, (*Services*) Commerce, transports et services divers.

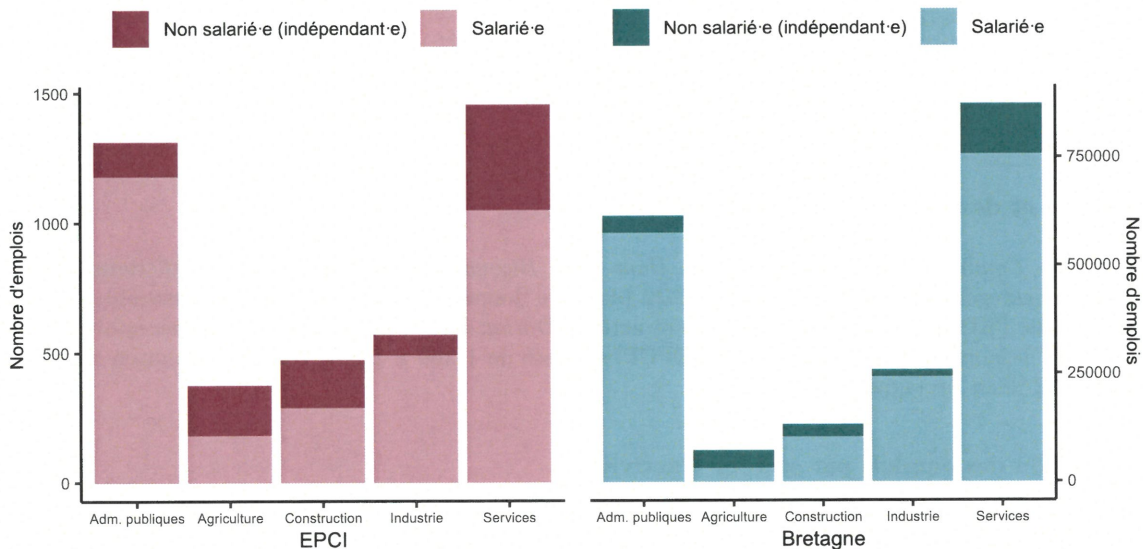


Figure 2: Emploi total par secteur d'activité et statut (salaré ou non)

Parmi l'ensemble des emplois, le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale représente 31.4 % des emplois (1 312 emplois); le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche 9 % (375 emplois); la construction 11.3 % (472 emplois); l'industrie et l'artisanat de production 13.6 % (569 emplois); et le secteur du commerce, transports et services divers 34.8 % (1 454 emplois).

Au total, 999 emplois sont occupés par des indépendant·e·s dans l'EPCI. Le secteur "Services" regroupe le plus grand nombre d'indépendant·e·s (407 emplois, soit 40.7 % de l'ensemble).

Temps de travail

Dans l'EPCI, 19.5 % des emplois existants sont à temps partiel. Pour les femmes, le temps partiel représente 29.9 % des emplois occupés, contre 10 % chez les hommes. Par ailleurs, parmi l'ensemble des emplois du territoire, 47.8 % sont occupés par des femmes (48.4 % en Bretagne).

Emplois salariés et établissements⁸ employeurs

Emplois salariés par secteur d'activité

Dans l'EPCI, d'après le dispositif FLORES⁹, un total de **3 216 emplois salariés** existent au sein de **424 établissements**. Le graphique ci-dessous représente la répartition des emplois salariés par secteur d'activité.

Dans l'EPCI, 35 % des emplois salariés sont issus du secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (1 124 salarié·e·s) ; 4.3 % du secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche (138 salarié·e·s) ; 10.4 % du secteur de la construction (336 salarié·e·s) ; 20.1 % du secteur de l'industrie et artisanat de production (648 salarié·e·s) ; 30.2 % du secteur du commerce, transports et services divers (970 salarié·e·s).

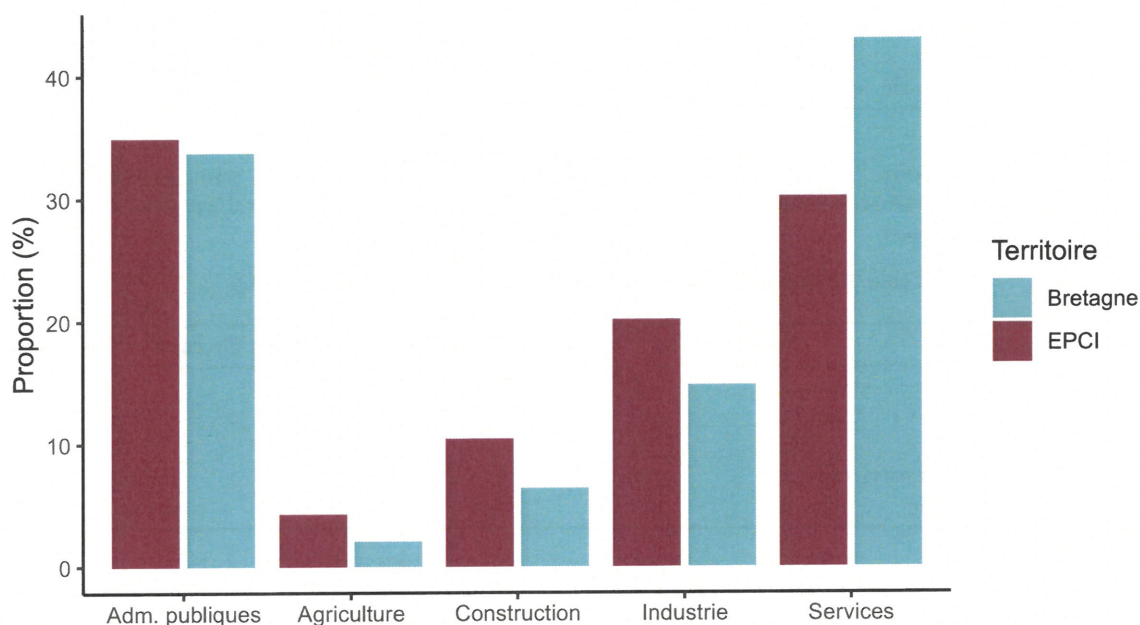


Figure 3: Répartition des emplois salariés par secteur d'activité

⁸Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services (exemples : boulangerie, chaîne hôtelière).

⁹Données issues de l'INSEE (millesime 2019), à travers son dispositif FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié).

Entreprises par taille et secteur d'activité

L'EPCI de *Communauté de communes du Haut Pays Bigouden* compte **424 établissements**, dont **12 établissements de 50 salarié · e · s ou plus**. Ces établissements regroupent 33.1 % des emplois salariés sur le territoire (en moyenne 53.1 % en Bretagne).

Note : Les établissements n'ayant "Aucun · e salarié · e" correspondent à des établissements ayant eu au moins un · e salarié · e durant l'année, mais n'en ayant plus lors de la dernière semaine de décembre (période de référence pour le décompte des salarié · e · s).

Table 2: Répartition par taille des établissements dans l'EPCI

| Taille | Nombre (EPCI) | Part dans l'EPCI (%) | Part en Bretagne (%) |
|----------------------------|---------------|----------------------|----------------------|
| Aucun · e salarié · e | 47 | 11.1 | 10.0 |
| 1 à 9 salarié · e · s | 298 | 70.3 | 71.4 |
| 10 à 19 salarié · e · s | 42 | 9.9 | 9.1 |
| 20 à 49 salarié · e · s | 25 | 5.9 | 5.8 |
| Plus de 50 salarié · e · s | 12 | 2.8 | 3.8 |

Dans l'EPCI, le secteur **"Commerce et services"** est celui qui compte le **plus grand nombre d'établissements** (194 établissements). La répartition des établissements par secteur d'activité est présentée dans le tableau ci-dessous.

Table 3: Répartition des établissements par secteur dans l'EPCI

| Secteur | Nombre (EPCI) | Part dans l'EPCI (%) | Part en Bretagne (%) |
|----------------------|---------------|----------------------|----------------------|
| Agriculture | 63 | 14.9 | 7.9 |
| Industrie | 45 | 10.6 | 7.2 |
| Construction | 64 | 15.1 | 10.5 |
| Commerce et services | 194 | 45.8 | 62.2 |
| Secteur public | 58 | 13.7 | 12.2 |

En 2021, **175 établissements ont été créés dans l'EPCI** de *Communauté de communes du Haut Pays Bigouden*¹⁰. La taille et le secteur d'activité des entreprises créées sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Table 4: Créations d'établissements dans l'EPCI, en 2021, par secteur et par taille

| Secteur d'activité | Total | Nombre de salarié · e · s | | | |
|--|-------|---------------------------|-------|---------|----------|
| | | Aucun · e | 1 à 9 | 10 à 49 | 50 à 199 |
| Activités financières et d'assurance | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Activités immobilières | 8 | 8 | 0 | 0 | 0 |
| Activités spécialisées scientifiques et techniques | 32 | 32 | 0 | 0 | 0 |
| Administration, éducation, santé et social | 28 | 26 | 2 | 0 | 0 |
| Commerce et services | 29 | 29 | 0 | 0 | 0 |
| Commerce, transport, hébergement et restauration | 29 | 27 | 2 | 0 | 0 |
| Construction | 21 | 21 | 0 | 0 | 0 |
| Industrie | 20 | 20 | 0 | 0 | 0 |
| Information et communication | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 |

¹⁰Données de créations d'établissements issues du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de l'Insee.

Focus sur les exploitations agricoles

En 2020, l'EPCI de *Communauté de communes du Haut Pays Bigouden* compte au total **212 exploitations agricoles**¹¹ qui représentent **12 602 hectares (ha) de surface agricole utile** (59.5 % de la surface de l'EPCI). L'orientation technico-économique (Otex) "*Porcs, volailles*" est la plus fréquente (131 exploitations). Elle représente 61.8 % des exploitations sur le territoire et 57.3 % de la surface agricole utile (soit 7 224 ha). La répartition de la surface agricole utile selon l'orientation des exploitations dans l'EPCI, ainsi que sa comparaison avec la région Bretagne sont présentés dans la figure ci-dessous.

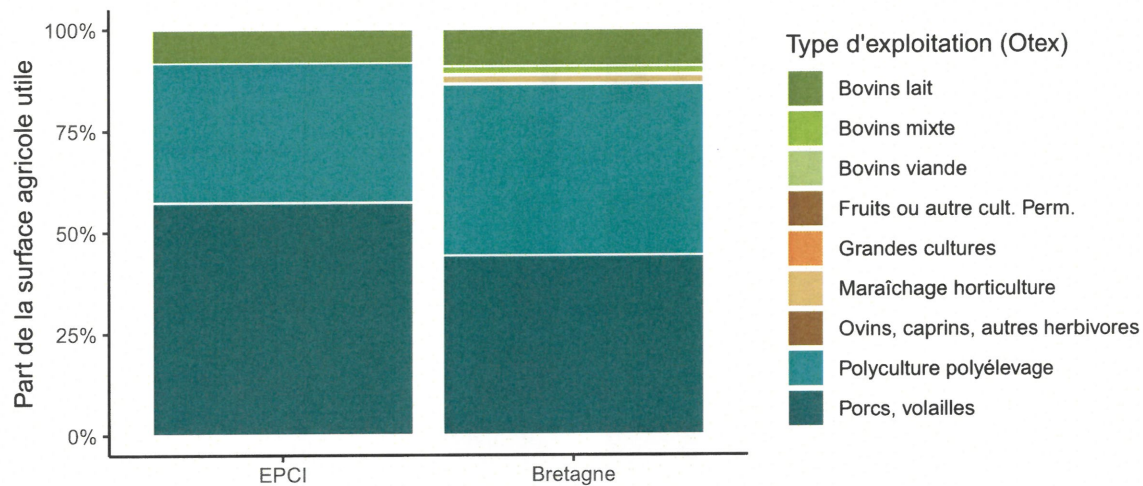


Figure 4: Répartition de la surface agricole utile selon l'orientation

L'ensemble des exploitations agricoles représentent **340 emplois équivalent temps plein (ETP)**. Les exploitations de l'orientation "*Porcs, volailles*" représentent le plus grand nombre d'ETP pour les exploitations agricoles du territoire (211 ETP, soit 62 % de l'ensemble).

Entre 2010 et 2020, la surface agricole utile (SAU) dans l'EPCI est passée de 12 441 à 12 602 hectares (soit une augmentation de 1.26 %). Le détail des évolutions des surfaces agricoles utilisées est présenté dans le tableau ci-dessous en fonction du type d'orientation technico-économique des exploitations.

Table 5: Détail des exploitations selon l'orientation technico-économique (Otex)

| Orientation | Expl. | ETP | Surface agricole utile (SAU) | | |
|-------------------------|-------|-----|------------------------------|------------------------|-----------------------|
| | | | Surface 2020 (ha) | Evol. depuis 2010 (ha) | Evol. depuis 2010 (%) |
| Bovins lait | 17 | 24 | 1053 | 150 | 16.6 |
| Polyculture polyélevage | 64 | 105 | 4326 | -52 | -1.2 |
| Porcs, volailles | 131 | 211 | 7223 | 63 | 0.9 |

Expl. : nombre d'exploitations en 2020, ETP : Emploi en équivalent temps plein en 2020, ha : hectare, NA : non attribué (valeur non calculable)

¹¹Données 2020 de l'AGRESTE (ministère de l'agriculture).

Focus sur l'économie sociale et solidaire

Au sein de l'EPCI de *Communauté de communes du Haut Pays Bigouden*, l'économie sociale et solidaire¹² (ESS) représente **532 emplois**¹³, soit 12.7 % de l'ensemble des emplois. Le secteur 'Enseignement' compte le plus grand nombre d'emplois dans l'ESS sur le territoire (105 emplois).

Précaution d'interprétation : Certaines catégories peuvent présenter des effectifs non connus au sein de l'EPCI lorsque le nombre d'emplois est trop faible (secret statistique ou effectifs trop faibles pour permettre une estimation fiable). Dans ces cas, des effectifs nuls sont présentés dans le graphique ci-dessous.

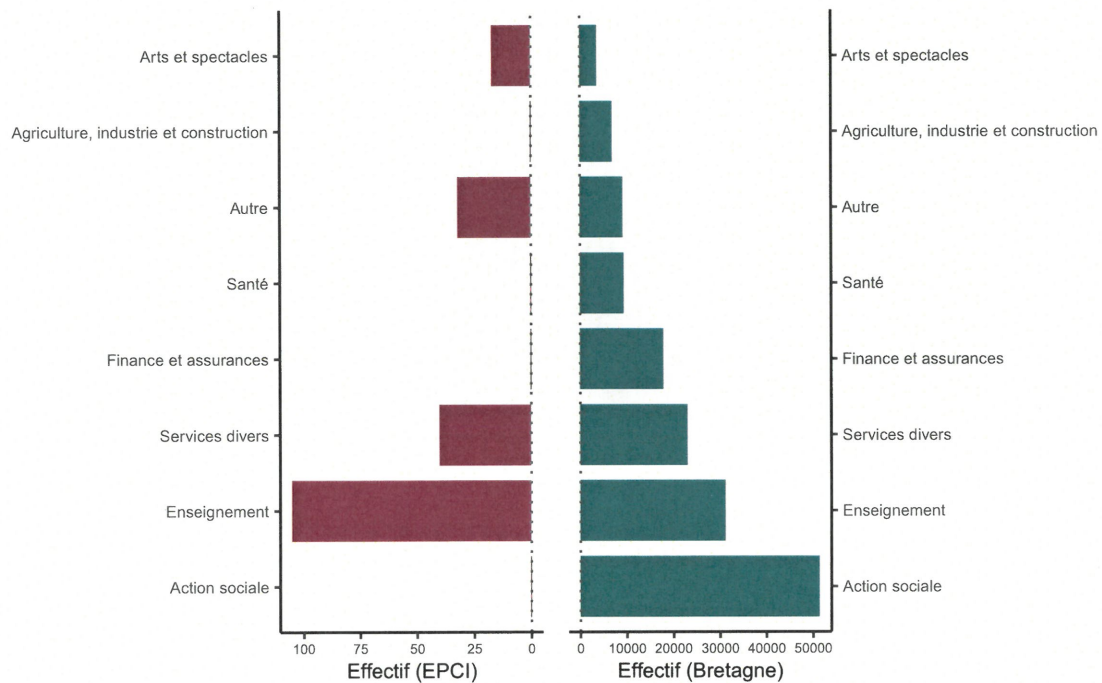


Figure 5: Nombre d'emplois dans l'ESS selon le secteur

¹²Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire.

¹³Traitement du CRESS Bretagne à partir des données de l'Insee (FLORES - millesime 2017).